**PREFECTURE DE MARTINIQUE**

**Appel à projet : Soutien aux Associations de Lutte contre la Pauvreté 2020-2021**

Les associations ont joué tout au long de la crise un rôle essentiel et déterminant pour l’application efficace des mesures d’urgence prises par le Gouvernement. Qu’il s’agisse de l’aide alimentaire d’urgence et des chèques-services, de l’hébergement, de l’accès aux droits et de la lutte contre l’isolement, les associations ont été en première ligne pour répondre à la détresse de nos concitoyens les plus vulnérables.

Le gouvernement a souhaité, dans le cadre de France Relance, une enveloppe financière pour les aider à concrétiser les démarches participatives au plus près du terrain, afin de répondre aux besoins locaux et aux enjeux de réorganisation des associations.

Dans ce cadre, un appel à projet – Soutien aux Associations de Lutte contre la Pauvreté 2020-2021 est lancé au niveau national et au niveau régional par le ministère des solidarités et de la santé.

Ci- joint est publiée le cahier des charges national de cet appel à projet ainsi que l’annexe régionale de la Martinique qui vient compléter ce cahier des charges.

Pour les associations souhaitant déposer un projet régional, il sera nécessaire de prendre connaissance du contenu du cahier des charges national et non pas seulement l’annexe régionale.

**La clôture du dépôt des candidatures est fixée au 15 janvier 2021.**

Pour toute question sur un projet déposé au **niveau national**, veuillez envoyer un mail à la DGCS à l’adresse suivante : dgcs-secr-sd1@social.gouv.fr

Pour toute question sur un projet déposé au **niveau régional**, veuillez envoyer un mail aux adresses suivantes : strategiepauvrete@martinique.pref.gouv.fr & corinne.corbion@jscs.gouv.fr

Pour plus de renseignements et afin de télécharger l’annexe régional Martinique et autre cahier des charges AAP 2020-2021 associations pauvreté, cliquez sur le lien suivant : <http://www.martinique.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets/Appel-a-projet-Soutien-aux-Associations-de-Lutte-contre-la-Pauvrete-2020-2021>